Alors que nous avions exprimé à G. Attal notre incompréhension sur le fonctionnaire bashing et sur les attitudes délétères des élus à divers niveaux ne favorisant pas le consentement à l'impôt, la dernière trouvaille du gouvernement sur ce sujet est tout simplement malhonnête.

Le 25 avril, le ministre lançait une grande consultation pour que les contribuables puissent « exprimer leur avis sur l'utilisation qui est faite de leurs impôts ». Les résultats seront joints à l'avis d'imposition. Quelle démarche étrange ! Le gouvernement crie sa légitimité face aux manifestations massives contre la réforme des retraites, n'a rien à faire des millions de manifestants qui expriment leur rejet de celle-ci et là il aurait besoin de consulter pour savoir ce que les contribuables pensent. Le nom du site est révélateur, notre gouvernement est bien ancré dans le libéralisme. Dans son monde, nous ne contribuons pas, la fiscalité n'est pas un outil de redistribution des richesses et de financement des solidarités... nous achetons.

Pour ce gouvernement les services publics, la sécurité sociale ne sont pas des biens communs, ce sont soit des charges, soit des marchandises.

Pour que vous puissiez donner votre avis un site a été créé, avec de l'argent public, pour soi-disant vous expliquer d'où vient cet argent et comment il serait utilisé.
Mais pour cela, il commence par vous expliquer que la taxe d'habitation a été supprimée par le gouvernement pour donner du pouvoir d'achat aux ménages...
Rien sur le fait que cette taxe était une
source de financement pour les collectivités locales !
Rien sur le fait que de plus en plus de services sont payants parce que justement assumés par ces mêmes collectivités locales.

Le mécanisme :

- Baisse de l'impôt sur le revenu ;
- Désengagement de l'État et glissement des compétences vers les collectivités locales ;
- Suppressions d'impôts locaux;
- Dépenses assumées par les citoyens au travers d'impôts totalement injustes comme la TVA et les

taxes sur les carburants. A ce stade, ce n'est plus « contribution en fonction de ses moyens » mais « accès aux services en fonction de ses moyens ».

Depuis des années, la Fédération CGT des Finances et la CGT Finances publiques communiquent sur l'impôt.

Le principe ? « nous allons vous faire aimer l'impôt ».

À la CGT Finances Publiques, nous pensons que le consentement à l'impôt, terme qui n'apparaît à aucun moment sur le site, passe par l'exemplarité et ce n'est pas en expliquant que les services publics et la sécurité sociale coûtent mais plutôt en mettant en avant ce qu'ils apportent que les citoyens contribueront de manière volontariste.

En effet, qui dans la société peut financer totalement l'éducation de ses enfants, prendre en charge intégralement ses frais de santé, se faire conduire chaque matin au travail par son chauffeur privé, se construire sa propre piscine olympique, se payer des gardes du corps pour sa sécurité ?

Les comparaisons internationales montrent que socialiser les dépenses coûte moins cher à l'ensemble de la société.

Augmenter la rémunération du travail est synonyme d'augmentation des cotisations sociales versées et d'augmentation de la consommation et de la croissance.

Pour la CGT Finances Publiques, avec les salariés, l'équation reste encore et toujours : le plein emploi (non précaire), de meilleurs salaires, de bonnes conditions de travail, pour mettre en œuvre pleinement : « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ».

fichiers: Télécharger en_avoir_pour_impots_04_05_2023-1.pdf (130.19 Ko)
Public: Infos / actions
SIP

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank